MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE DE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, session 2020

La Présidente,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, au titre de l'année 2020 :

Madame RAMPON Christine, professeure des universités, présidente, Université de Paris, Paris.
Monsieur PALMIER Bruno, ingénieur d'études, vice-président, Université de Paris, Paris.
Monsieur AGNIEL Rémy, ingénieur d'études, expert, Université de Cergy Pontoise, Neuville-sur-Oise.
Monsieur DUMONT Julien, ingénieur d'études, Collège de France, Paris.
Madame SCRIMA Nathalie, assistante ingénieure, Centre national de la recherche scientifique, Gif-sur-Yvette.
Madame FALLET Annabel, ingénieure d'études, suppléante, Université de Paris, Paris.
Monsieur AIRES Julio, professeur des universités, suppléant, Université de Paris, Paris.

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 22 juillet 2020

Fait à Paris, le 7 septembre 2020

Christine CLERICI